

LA DÉPILATION

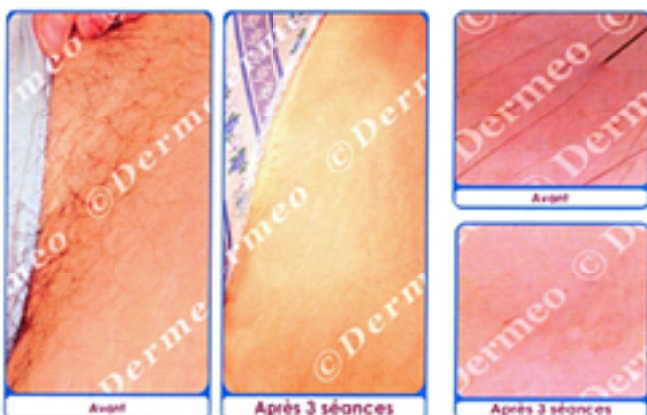
en un flash !... par **Dermeo™**

● En quoi consiste le système d'épilation permanent **DERMEO** ?

Il s'agit d'une lumière intense, ou « lumière pulsée », émise sous forme de flashes par un équipement de très haute technologie. Cette technique est non invasive et permet, dans d'excellentes conditions de confort et de sécurité, d'éliminer durablement les poils indésirables.

● Comment cela fonctionne-t-il ?

La lumière pulsée est absorbée par la mélanine (pigment coloré) contenue dans les poils en phase de croissance (phase anagène), pour être acheminée jusqu'à la racine du poil. Cette lumière se transforme en chaleur, et c'est l'effet thermique qui détruit le poil et sa racine sans effet secondaire. C'est la "photothermolysé sélective" ou "photodépilation".

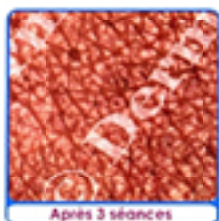
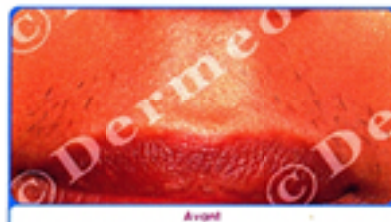
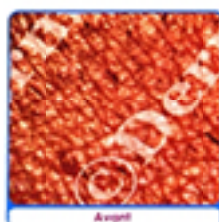


● Pour qui et pour quelles parties du corps ?

La dépilation par la lumière pulsée peut être pratiquée sur toutes les peaux saines, claires ou foncées, pour les femmes comme pour les hommes, et sur toutes les parties du corps. Néanmoins, il est préférable d'éviter d'exposer au soleil les zones traitées, avant et après chaque séance. L'absence de mélanine dans le poil compromet le transfert de chaleur, ce qui explique l'absence de résultat sur les poils blancs et la nécessité d'un nombre de séances plus élevé pour les poils blonds.

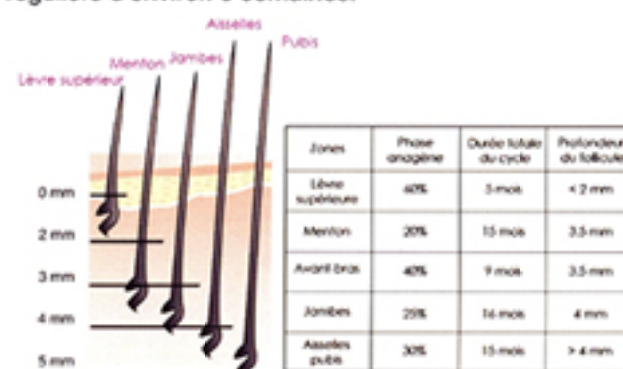
● Pour quels résultats ?

Une non-repousse de plus de 80% a été constatée par les personnes traitées par la lumière pulsée. Des études cliniques conduites sur plusieurs années et dans plusieurs pays confirment un haut niveau d'efficacité.



● En combien de séances ?

Le nombre de séances est fonction de la nature et du type de poil, de la pigmentation de la peau, de l'âge et du sexe. En général 8 à 12 séances sont nécessaires à intervalles réguliers d'environ 6 semaines.



● A quel prix ?

Le prix à payer reste très raisonnable, car durable et donc amortissable dans le temps, ce qui n'est pas le cas des techniques traditionnelles (cire, rasoir, crème dépilatoire, pince, etc). Par ailleurs, la dépilation par lumière pulsée est bien moins onéreuse que les autres techniques permanentes.

Avantages de cette technique ?

- Efficace et rapide
- Rentable financièrement
- Non invasive
- Sans risque (pas d'UV, technique utilisée depuis de nombreuses années dans le monde entier et par le corps médical)
- Confortable
- Progressive et durable

Y'a-t-il des restrictions d'utilisation ?

- La peau doit être saine, sans lésion ou maladie cutanée
- Ne pas être sous traitement (antibiotiques, vitamine A et K, photosensibilisant, etc)
- Contre indiqué pendant la grossesse
- Eviter les cabines U.V et auto bronzants (gélules, crèmes, tanning, etc)

Et pour obtenir les meilleurs résultats, ne pas s'être épilé à la cire avant une séance, car il est indispensable que le poil soit encore présent pour acheminer la lumière et la chaleur jusqu'au bulbe.